



Résolution

13.12.12

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau réaffirme son attachement au siège du Parlement Européen à Strasbourg.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est un territoire transfrontalier et européen, laboratoire de l'intégration européenne, qui symbolise la volonté des autorités françaises et allemandes de créer une communauté de destin franco-allemande au cœur de l'Europe. En 2003, le Président J. CHIRAC et le Chancelier G. SCHRÖDER ont soutenu cette initiative, qui tend à renforcer le rôle de Strasbourg, capitale européenne et à promouvoir une Europe « de » et « à » Strasbourg, une Europe démocratique et citoyenne. L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau incarne une Europe du quotidien, proche des citoyens et qui apporte des solutions, favorise les échanges et réduit les effets de frontière.

Les élus et les habitants de l'Eurodistrict, français et allemands, se sentent Européens. Ils sont conscients des avantages apportés par l'Union européenne et par le rayonnement du Parlement Européen à Strasbourg.

Les initiatives visant à remettre en cause le siège du Parlement européen à Strasbourg vont à l'encontre d'une conception démocratique de la construction européenne, proche des peuples et des citoyens européens, alors même qu'il est nécessaire de renforcer le lien entre ces derniers et les institutions de l'Union et de donner plus de lisibilité et de visibilité aux actions de celle-ci. De plus, le polycentrisme est un legs des Pères fondateurs de l'Europe. Il constitue un gage de démocratie pour une Europe unie dans la diversité.

C'est pourquoi les membres français et allemands, élus du Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau s'adressent une nouvelle fois aux élus des collectivités locales du Rhin supérieur, aux députés européens et aux gouvernements français et allemand, afin de réaffirmer leur attachement au siège du Parlement européen à Strasbourg.